

Le nombre de Français imposables n'a jamais été aussi important. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le rapport annuel de la Direction générale des Finances publiques. La faute au gel du barème de l'impôt sur le revenu qui ne suit désormais plus l'inflation. Certains foyers, dont les revenus ont légèrement augmenté ont passé une tranche et doivent donc s'acquitter de l'impôt. 840 000 nouveaux ménages seraient ainsi devenus imposables en 2013 si l'on en croit Bercy. Plutôt entre 1,2 millions et 1,6 million d'après le journal « L'Opinion » qui tiendrait ces deux fourchettes haute et basse de députés. Quoi qu'il en soit, ce sont autant de foyers qui risquent de le sentir passer. Car devenir imposable, c'est en fait, devoir s'acquitter d'une douzaine de taxes dont on était, auparavant, exempté. C'est le cas de la taxe audiovisuelle (pour les plus âgés), mais aussi de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière, qui sont subordonnées au montant du revenu fiscal de référence. Certains avantages sociaux, la prime pour l'emploi ou encore des réductions dans les transports en commun, parfois des tarifs réduits dans les cantines scolaires disparaissent de la même façon... C'est sans doute ce que le Gouvernement socialiste appelle la « solidarité ».

Municipales 2014 : Calais d'abord, Calais encore, Calais toujours

C'est vendredi dernier à 18 h 30 que s'est tenue la première conférence de presse de la liste en construction : *Calais d'abord, Calais encore, Calais toujours*. Pour ceux qui font une lecture attentive de la presse locale, vous avez probablement constaté que seul le *Nord Littoral* avait couvert l'événement. Normal, puisque seul celui-ci était présent. Si, si... Aussi étonnant que ça puisse paraître. Une réalité que devront examiner tranquillement les organisateurs de ce point presse, et sur laquelle nous pourrions revenir si le besoin s'en faisait sentir.

Chacun des trois mouvements ayant accepté de participer à l'élaboration de la liste prendra la parole. Dominique Mainiol et Patrick Roland pour le Parti de Gauche, Charles François pour le Cercle Radical Calaisien Jean Moulin, Jean-Jacques Triquet pour le Parti Communiste Français. C'est à Jacky Hénin que reviendra le soin de conclure.

Patrick Roland entama les hostilités, en dénonçant ces politiques d'austérité qui affaiblissent notre pays et font tant de mal à sa population. Une réalité qui tend chaque jour à se renforcer, parce que l'actuel gouvernement ne prend pas les bonnes décisions. Un gouvernement qui, loin d'incarner le changement annoncé, mène une politique sociale libérale dont beaucoup de nos concitoyens estiment qu'elle se distingue peu de celles qui se menaient sous Nicolas Sarkozy.

Dominique Mainiol s'appuyant sur le mécontentement qui ne cesse de grandir, s'efforça de démontrer qu'il était urgent de mettre l'humain au centre de toutes les préoccupations, de rendre vivante la démocratie locale. Permettre à chacun de comprendre, pour construire une vie commune différente. La localité peut et doit être ce moyen de faire vivre la démocratie. Maisons de quartier offrant les ser-

vices attendus par la population, conseil de quartier, lien particulier avec les élus par la nomination d'élus de quartiers référents, accès au net possible pour tous les habitants... Nous voulons tisser des liens privilégiés avec la population et lui faire comprendre que son avenir lui appartient. Charles François, au nom du Cercle Radical Jean Moulin, s'est efforcé de rappeler à chacun que cette élection locale ne peut être complètement déconnectée de la réalité nationale. Nos communes sont affectées par les décisions nationales. Quand le gouvernement décide de réduire les dotations aux communes, c'est l'ensemble des Calaisiennes et des Calaisiens qui sont touchés et le contribuable local qui doit compenser la diminution par une augmentation de ses impôts locaux. Quand le gouvernement prend les décisions de refiscaliser les heures supplémentaires ou de ne pas revaloriser les tranches d'imposition sur le revenu, c'est une grosse partie de la population calaisienne qui subit et devient vulnérable. Trouvez-vous normal que des citoyens qui n'étaient pas assujettis à l'impôt pour cause de faible revenu, le deviennent à une époque où les grosses fortunes ne se sont jamais aussi bien portées. Enfin, il arrive malheureusement trop souvent que l'état ait de bonnes idées avec l'argent des autres. C'est le cas de la réforme des rythmes scolaires. L'état décide et le contribuable local doit régler la note. On ne tient aucun compte des difficultés des territoires qui devraient être accompagnés selon leurs besoins.

Le cadre étant parfaitement fixé, Jacky Hénin s'efforça quant à lui d'expliquer la méthode et le fond. Une volonté de rassembler qui s'est heurtée, comme à l'habitude, aux tentations hégémoniques du Parti Socialiste, mais également à l'incompréhension de certains. La probable future tête de la liste, déclara qu'il

regrettait l'attitude du parti socialiste, une attitude qui ne doit pas nous empêcher de travailler au bien être de notre population. Il regretta également l'attitude de ceux qui refusent l'union parce qu'ils ne veulent du Parti Socialiste ni au premier ni au second tour. Une attitude qui tracerait une voie royale pour la liste de madame Bouchart. Une situation que nous ne pouvons accepter, car nous ne voulons pas que notre population subisse davantage de souffrances.

« Nous vous présentons aujourd'hui quatre mois de travail, entre nous, nous entendons durant les deux mois qui viennent aller à la rencontre des calaisiennes et des calaisiens pour confronter, enrichir, débattre. Nous entendons mettre la démocratie locale au centre de toutes nos préoccupations, enfin nous entendons agir pour qu'aucun de nos concitoyens ne se voit privé de l'un de ses droits fondamentaux : alimentation, emploi, logement, santé, éducation... sur tous ces axes nous entendons agir avec force pour que chacun voit ses droits respectés. Nous y ajouterons qu'aucun citoyen de Calais ne doit renoncer à ses droits par manque de moyens.

Avec cette plateforme, qui deviendra programme, nous entendons convaincre et remettre Calais sur le chemin de l'avenir. » Un propos qui fut conforté par l'intervention de Patrick Allemand.

C'est Jean-Jacques Triquet qui conclut la rencontre, précisant que d'autres rencontres de ce genre auraient lieu permettant ainsi aux citoyens de se tenir informés des propositions des uns et des autres.

Il nous est apparu impossible de rendre compte en peu de mot d'un énorme travail, qui lui-même résumé atteint déjà 20 feuillets. C'est pourquoi nous avons préféré mettre la totalité du document en ligne, chacun pouvant y accéder et l'utiliser comme bon lui semblera.

Le dessin



On l'a lu

A lire sur le blog (www.leruse.fr), plusieurs articles intéressants à faire suivre au plus grand nombre :

- « Baisse du chômage : un chiffre trompeur » (Marianne - 27-09-2013)
- « Une fiscalité favorable aux entreprises, mais au détriment des ménages » (La Voix du Nord - 26-09-2013)
- « Foutage de gueule : les banques écrasées par le fisc » (Marianne - 19-09-2013)

On y pense

Permanence pour le repas fraternel du 12 octobre

Vous n'avez pas encore pris vos places pour le repas fraternel du 12 octobre ? Alors il est grand temps d'y penser. Une permanence est organisée tous les soirs de la semaine, de 16 h 45 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h à la permanence de Jacky Hénin, 196 Bd de l'égalité. Ne tardez pas trop pour venir réserver. Aucune inscription ne sera prise le jour du repas.

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

Sur la Majest'in, les chiens ne sont pas les bienvenus

Une fidèle lectrice du Rusé nous a fait part d'une « mésaventure » qui lui est arrivée cet été et que nous vous livrons ici :

« Le dimanche 18 août je m'apprête avec une amie belge et une jeune ukrainienne en vacances chez nous à prendre la navette fluviale.

Nous ratons le départ de 11 h, ce qui nous permet de prendre connaissance du panneau et de constater qu'aucune interdiction concernant les animaux ne s'y trouve.

Notre chien nous accompagnant partout, nous revenons ravies pour la Majest'in de 14 h et là, je me vois refuser l'entrée à cause de mon chien.

Le conducteur, assez agressif, à qui je fais remarquer qu'aucune indication n'empêche mon chien de monter, qu'il est petit et que je le prends sur les genoux, que je veux même payer sa place et qu'il prend régulièrement le bus me rétorque qu'il y a une cuisine à bord de la Majest'in et pas sur le bus. Quand je lui dit que mon chien est accepté dans le train

même s'il y a un wagon restaurant, il me répond que je n'ai qu'à reprendre le train et que je ne vais pas « le faire chier » et que : « c'est pas nous qui "font" le règlement ».

Et que de toutes façons, il va appeler la police. N'y voyant pas d'inconvénient j'attends en lui disant qu'il peut partir pour ne pas prendre de retard.

Devant son refus nous attendons de concert.

Un contrôleur du Sitac arrive et je lui demande pourquoi mon chien ne peut monter alors que rien sur le panneau ne s'y oppose. J'apprends qu'il s'agit d'un



règlement et que le temps leur a manqué pour afficher l'interdiction. Comme je fais remarquer qu'il suffirait d'un bon autocollant ne serait-ce qu'une tête de chien barrée, le contrôleur, tout à fait sympathique et compréhensif au demeurant, se range à mon avis et me dit (il est au téléphone avec le service de la Majest'in) que ce sera fait dans les jours qui suivent.

Je lui indique que j'irai vérifier dans quelques jours et que j'interpellerai le conseil communal.

Vérification faite quelques temps après au même endroit (départ près de la citadelle) aucun panneau, interdiction ou autocollant ne s'y trouve.

En bavardant avec ce contrôleur qui me donne son avis très mitigé sur le service de la Majest'in et les "soirées" possibles, j'apprends que 20 000 personnes auraient effectué le trajet.

Alors là, je pense qu'une vérification s'impose.

Ce jour là, dimanche 18 août à 14 h il n'y avait qu'à peine 10 personnes à bord. »

Info - Intox ?

➤ Elle court, elle court la rumeur

Lors du dernier conseil municipal, à une question de l'opposition, qui souhaitait savoir combien avait coûté l'acquisition de l'immeuble du Crédit Lyonnais pour y créer un « Meccano Lab », Natacha Bouchart évoquait les 600 000 € de l'achat du bâtiment auxquels il a fallu ajouter 500 000 € de travaux (uniquement pour le rez-de-chaussée). Voulant ensuite se justifier de telles dépenses elle déclarait : « *je vous rappelle les raisons de ce rachat, il (le bâtiment) était destiné à des fins occultes.* » Une affirmation qui laissait Jacky Hénin suspicieux : « *Si vous avez des preuves de prosélytisme, montrez-les nous.* » « *C'était écrit dans la presse, répondait alors la mairesse, avant de conclure : et puis est venue la rumeur...* » Mais bien sûr ! Jacky Hénin terminait en conseillant « *aux Calaisiens qui ont du mal à vendre leur maison, faites croire qu'une mosquée va s'y installer et la ville vous la rachètera rubis sur l'ongle...* » On en rit encore...

La phrase

« *Nous continuons dans le même temps à réfléchir à l'utilisation que l'on pourrait faire de cette cabine.* » de Anne-Claire Laronde, conservatrice de la CIDM à propos de la cabine 3D installée depuis... 2 ans (Nord Littoral 23/09/2013). Faire des investissements (125 000 € en ce qui concerne ladite cabine, tout de même...) et ne réfléchir que bien après à l'usage que l'on peut en faire, voilà résumée toute la stratégie de cette municipalité. Ça s'appelle mettre la charrue avant les bœufs.

Poil à gratter

Peau de chagrin

Le personnel de la ville se sent bien, il est bien mieux traité qu'avant, il se sent valorisé. Ça, c'est ce que déclare Natacha Bouchart à qui veut l'entendre. Il faut croire que ça ne doit pas être le pays des bisounours dépeint par la mairesse car à la cérémonie de la St Fiacre qui a eu lieu début septembre, sur les 120 agents concernés (environ), on comptait seulement 61 personnes présentes dont 11 élus et journalistes et 7 retraités. Ça ne laisse plus grand monde finalement...

CAC : ça va changer

En allant naviguer sur le site de CapTerritorial.fr, on a appris que la CAC cherche à recruter un directeur général des services. Etonnant : aux dernières nouvelles Bernard Devaux est toujours en place. En puis en lisant l'annonce, on s'aperçoit que la personne aurait le grade d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle ou administrateur. C'est clair : l'objectif est juste de permettre au DG, quelques mois avant les élections, d'être nommé avec un salaire encore plus conséquent qu'actuellement. Et puis d'un coup, on a été soulagés. L'an-

nonce stipule en effet que dans ses missions, l'agent devra « *diriger, coordonner et animer l'ensemble des services, participer à la définition du projet global de la collectivité qui vise au développement du territoire, (...) piloter ou impulser les projets.* » Il devra en outre faire preuve d'une certaine « *aptitude à animer et diriger les équipes et les projets.* » C'est sûr, en aucun cas Bernard Devaux ne pourrait être retenu pour le poste. Il ne correspond pas du tout au profil. Il suffit de demander aux agents qu'il dirige... Un nouveau DG devrait donc arriver prochainement à l'agglomération...

Pas renouvelé

Il était arrivé en cours de mandat, il n'ira pas jusqu'au bout. Si l'on croit nos informations, le contrat d'Eric Laine, directeur de la communication de la ville de Calais, ne sera pas renouvelé. Pas assez malléable sans doute. Particulièrement visionnaire, Natacha Bouchart a décidé de ne pas le remplacer. C'est vrai que pour 6 mois, personne n'aurait accepté le poste. C'est donc manifestement le « petit nouveau », par ailleurs ami de la famille de tit Claude Demassieux, embauché

comme rédacteur en chef qui devrait faire office de... Dans le service, ça ne faisait mystère pour personne qu'il visait le poste...

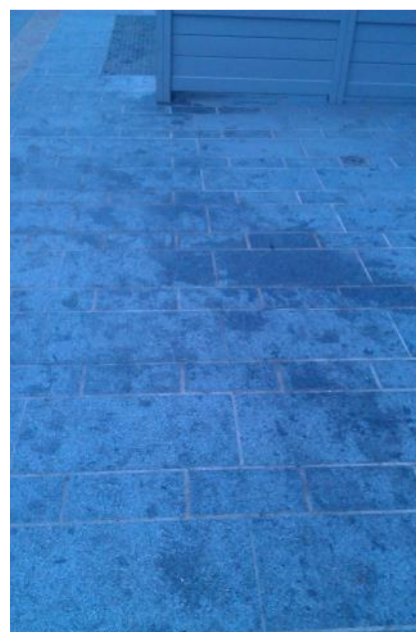
Tout s'explique

La semaine dernière nous vous révélions que les bassins extérieurs d'ICEO avaient ouvert avec 1 mois de retards cet été à cause d'un problème technique qui était connu depuis... août 2012. Près d'un an d'attente donc qui a eu pour conséquence une baisse sensible de la fréquentation. Mais il semblerait que les services techniques ne soient pas en cause. Selon nos informations le marché d'appel d'offres est resté 3 mois sur le bureau de Philippe Blet avant d'être finalement signé. Ça c'est du rapide...

Trottoirs crados

Si vous ne passez pas par la rue Royale le matin vers 8 h vous n'avez jamais pu voir la laveuse de la ville de Calais en plein nettoyage des trottoirs de Natacha. Et pourtant ! Pour éviter que ceux-ci ne paraissent trop dégoûtants, ils passent au shampoing tous les jours de la semaine. Si vous passez juste avant, voici

ce que ça donne (voir photo). Quand on sait que la fin des travaux date de juin 2012, on se dit que la municipalité se donne bien du mal (enfin, l'agent municipal surtout...) pour que les revêtements tout neufs n'aient pas l'air de dater de 10 ans. Et comme la municipalité a décidé de bichonner Calais-Nord, un autre agent municipale s'occupe lui, des mégots abandonnés par des clients peu regardants sur les notions de civisme et de propreté. En théorie chaque commerçant doit s'occuper de la portion de trottoir qui fait face à sa vitrine. Dans la réalité, ils sont peu à le faire. Pendant ce temps-là, les



« trottoirs de Jacky », sur les boulevards, ne bénéficient eux jamais d'un shampouinage en règle. Jetez donc un œil sur le parvis des 4B. Bizarre, non ? Après ça la mairesse va encore nous faire croire qu'elle fait tout pour redynamiser le centre-ville... Qu'elle commence donc par entretenir l'existant...

Avec l'argent des autres...

C'est toujours plus facile. Voilà le commentaire que nous faisons, suite à la décision du conseil de la communauté d'agglomération du Calaisis de participer à hauteur de 800 000 euros au capital d'ADEVIA. Une société d'aménagement qui a un besoin de recapitalisation de 25 millions d'euros. Erreurs de gestion, salaires mirobolants, pléthore de personnel... Une société d'économie mixte dont un représentant du crédit agricole dira même qu'elle a fait de la « cavalerie », une entité dont l'endettement s'élève quand même à 176 millions d'euros. Il se pourrait que les habitants du Calaisis ne revoient jamais leur argent. Mais que sont-ils donc allés faire dans cette galère ?